

LES BONS  
RÉFLEXES

*pour  
mieux*

*vivre ensemble*



dijon.fr



## VIVRE ENSEMBLE ET TRANQUILLITÉ



- Ne pas ouvrir sa porte sur simple demande



- Communiquer et/ou maintenir des relations amicales, familiales, de voisinage
- Recevoir des personnes inconnues uniquement sur rendez-vous et/ou en présence d'une tierce personne de confiance
- Demander la carte professionnelle du visiteur

## ARGENT / BANQUE



- Ne pas communiquer son code
- Ne pas l'écrire dans la pochette de sa carte
- Ne pas signer ses chèques à l'avance



- Retirer de préférence de petites sommes, à l'intérieur de la banque ou être accompagné
- En cas de perte de carte bancaire ou de chéquier, déposer plainte et prévenir sa banque
- Avoir un contact régulier avec son conseiller financier
- Ne pas se laisser distraire au moment du retrait

## DÉPLACEMENTS / SÉCURITÉ ROUTIÈRE



- Ne pas changer de direction sans se retourner



- Sortir au gré de ses envies, se faire accompagner ou s'aider d'une canne, d'un déambulateur...
- Mettre son sac à main fermé en bandoulière, devant soi.
- La nuit, se vêtir d'un vêtement clair et se munir d'une lampe

## DANS LES COMMERCES



- Ne pas laisser son sac sur le caddie et s'éloigner



- Utiliser de préférence le sans contact de la carte bancaire pour éviter de taper son code
- Taper son code à l'abri des regards

## LOGEMENT



- Ne pas laisser un visiteur seul dans une pièce



- Munir sa porte d'entrée de quelques équipements : judas, entrebâilleur
- Alerter le 17 (police), au moindre doute ou si la personne est insistante
- Avoir à portée de main la liste des proches avec leurs coordonnées
- Inscrire sur la boîte aux lettres seulement le nom de famille
- Faire relever son courrier régulièrement en cas d'absence

## TÉLÉPHONE / INTERNET



- Ne pas rappeler un numéro inconnu, en risquant un appel coûteux



- Pré-programmer les numéros des personnes proches
- Ne pas donner de coordonnées bancaires
- Ne pas mentionner sur un répondeur ses dates de vacances
- Préférer les sites sécurisés : **https://www**

# Contacts utiles

Allô Mairie • 0800 21 3000

---

**Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon**  
03 80 44 81 00 • rue de l'Hôpital • Dijon

---

**Espace André Gervais, maison de la tranquillité locale**  
03 80 74 51 51 • bd Gaston Bachelard • Dijon

---

**Maison des seniors CCAS**  
03 80 74 71 71 • rue Mère Javouhey • Dijon

---

**Police municipale**  
03 80 74 51 53 • rue Victor Dumay • Dijon

**Objets trouvés**  
03 80 74 51 53 • rue Victor Dumay • Dijon

**CIDFF 21 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)**  
03 80 48 90 28 • 22, avenue du Château • Quetigny

---

**France Victimes 21**  
03 80 70 45 81 • cité judiciaire • Dijon

---

**Maison de la Justice et du Droit**  
03 80 51 78 30 • 8, rue des Clématites • Chenôve

---

**Ordre des avocats de Dijon / Victimes infractions pénales**  
03 80 28 93 93 • R.D.V. avec l'avocat de permanence

---

**Consultations d'orientation**  
03 80 70 40 70 • Consultation gratuite sur R.D.V.

---

**Pharmacie de garde • 32 37**

---

**Solidarité Femmes 21**  
03 80 67 17 89 • 2, rue des Corroyeurs • Dijon

---

**Travailleur social police nationale**  
03 80 44 55 00 • place Suquet • Dijon

---

**Urgence**

**Pompiers • 18 et 112 / SAMU • 15**  
**Police nationale • 17 et 112 • Place Suquet Dijon**